

Commission de Coordination du 12 mai 2009

Procès-verbal séance n°2

Rappel de l'ordre du jour

1. Présentation par MM. Pereira et Larsen du projet de film documentaire de Cigogne-films ; décision de la Commission de coordination d'autoriser à filmer la séance et plus généralement les temps forts du processus
2. Validation de l'ordre du jour
3. Validation du PV de la séance précédente
4. Retour des pilotes des groupes de travail
5. - parole à Mme Wampfler thème « Familles, écoles, réseaux associatifs »
6. - rapport de la séance du 11 mai du groupe « lieux de rencontre et culture »
7. - rapport des autres pilotes de groupes selon avancement
8. Discussion du périmètre des thèmes des groupes
9. Objectifs de la Commission pour ses deux prochaines séances de juin
10. Proposition d'implantation des panneaux d'affichage
11. Divers

Présent-e-s :

Délégué-e-s de quartier :

Balmer Jean-Pierre
Cramer Sébastien
Gauthey Jean-Claude
Hnatek Otto
Jacot Lucien
Leuba Jules
Nydegger Marie

Délégué-e-s de l'administration publique :

Barberis Chiara, département des finances et du logement
Bornicchia François, département des constructions et de l'aménagement
Mathieu Alain, délégation à la jeunesse
Mongin Philippe, département des constructions et de l'aménagement, coordinateur
Mégroz Alain, service social

Excusé-e-s :

Hugo Nicolas

Procès-verbaliste : Roland Gerber, service social.

1. Projet de film documentaire de Cigogne- films

MM. Pereira et Larsen présentent leur projet de film. Il s'agit d'un portrait du quartier à travers les habitants et s'appuyant sur des portraits de gens, des ambiances du quotidien et l'histoire du Contrat de quartier. Le projet de Cigogne-film est une initiative privée et non un travail de commande. Le financement n'est pour l'instant pas assuré et le projet sera redimensionné en fonction. Les travaux du Contrat seraient suivis de manière épisodique si la Commission de coordination donne son accord.

Les délégués présents encouragent la démarche et acceptent la présence des réalisateurs lors de séances de la Comcoord et de Conférences de quartier. Chaque groupe de travail reste libre de se déterminer sur ce point en fonction de l'avis de ses membres.

Le président demande que Cigogne Films tienne la Commission informée des développements du projet (financement, concept, travail auprès des habitants).

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans modification.

3. Validation du PV de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2009 est adopté sans modification.

Le coordinateur attire l'attention de la Commission sur le fait que les procès-verbaux sont destinés à être publiés (affichage panneaux et internet) dans un but de transparence et dès leur validation en séance.

Procédure : les procès-verbaux sont transmis au coordinateur pour relecture, qui fait suivre au président pour avis, puis retour au coordinateur pour corrections qui fait suivre à M. Mégroz pour diffusion à toutes les parties.

4. Retour des pilotes des groupes de travail

4.1 Sécurité, salubrité : rapport de M. Gauthey

Un procès-verbal de la 1^{ère} séance sera transmis à M. Megroz pour diffusion aux membres. Le groupe a commencé à recenser les endroits problématiques :

- en matière d'éclairage, notamment à la place des Grottes, avenue des Grottes.
- en matière de salubrité à la rue de la Cité de la Corderie notamment. Les bennes à verre débordent fréquemment, surtout après que les restaurateurs y ont mis leurs bouteilles. Les locataires de la GIM alentour disposent-ils de poubelles dans leurs immeubles ?

Le sentiment est qu'il faut proposer des améliorations sans attendre les futurs chantiers de construction ou de rénovation.

Ph. Mongin informe qu'il a sollicité le Département de M. Maudet en vue de la désignation d'une personne (ASM) pour assister au groupe de travail.

M. Gauthey demande si la Ville pourrait prendre en charge quelques frais de fournitures, type consommables de bureau. M. Mongin répond que cela n'est pas possible mais que les personnes peuvent passer à l'UAC pour réaliser photocopies ou impressions afférentes à leur thème et dans la limite du raisonnable.

M. Gauthey demande la fourniture d'un plan de quartier type 1/2500°. M. Mongin s'en occupe et diffusera à l'ensemble des pilotes des groupes.

Prochaine réunion aura lieu le 28 mai à 20h à la Maison verte (lieu à confirmer).

4.2 Lieux de rencontre et culture : rapport de MM. Hnatek et Leuba

Le groupe s'est réuni le 11 mai avec 29 participants pour un premier recueil d'idées et de besoins.

L'une des idées s'oriente vers un lieu de partage, qui ne serait pas attribué spécifiquement à un groupement mais qui pourra recevoir toutes formes de rencontres ou de manifestations culturelles. Une sorte de « boîte » vide, sans équipements particuliers pouvant accueillir des installations éphémères sans démarches ou demandes d'autorisation particulières, un lieu d'échanges ouvert à tous.

Une deuxième idée propose de recenser les lieux vacants ou sous-utilisés par rapport à leurs capacités et d'autres qui sont fermés comme les trois cinémas.

Le Contrat devrait également permettre/faciliter une réappropriation des lieux publics (extérieurs) pour des petites manifestations (expo temporaire/éphémères, musiciens de rues, regroupement d'artistes etc.) en accélérant les autorisations jugées longues et fastidieuses d'occupation du domaine public L'idée d'un marché a aussi été avancée.

Plan de travail du groupe :

- 1) Recueil des besoins (boîte aux lettres arcade Vents du Midi)
- 2) Tri des besoins
- 3) Inventaire des lieux disponibles, intérieurs ou extérieurs, privés ou publics.
- 4) Réflexion à mener sur la proposition de « boîte vide à dispo »

Prochaine réunion aura lieu le 25 mai à 19h30 au 18bis rue des Grottes.

4.3 Familles, écoles et réseaux associatifs

Mme Wampfler présente son idée. Elle relève que les enfants constituent l'entité qui circule le plus dans le quartier. Ce sont eux qui gravitent le plus entre tous les équipements existants Le quartier est très bien doté d'équipements sociaux (3 crèches, 1 cycle, 2 EMS, etc.) mais tout le monde ne connaît pas l'ensemble des ressources existantes pour élever ses enfants, notamment les nouveaux arrivants. Une valorisation des structures existantes serait utile. Son souhait est de créer un lieu transversal et informel pour les familles, le réseau associatif et les écoles. Ce lieu serait destiné non seulement aux parents et aux

enfants mais aussi à la famille dans un sens large. Elle cite le 99 rue de Lyon et son espace central comme exemplaire. Il s'agirait de mettre des ressources non-payantes à disposition (aide aux parents pour l'aide à l'apprentissage des enfants...).

Il s'agit dans un premier temps de comprendre la structure socio-démographique du quartier et quelles sont les attentes.

Alexandre Mégroz transmettra l'extrait le plus récent du rapport Rossiaud à Mme Wampfler.

Objectif du groupe de travail provisoire :

- recruter d'autres personnes intéressées par un projet de « santé communautaire »
- délimiter le champ thématique
- lister les acteurs
- sonder dans les autres groupes quelles sont les convergences d'intérêt pour un éventuel regroupement.

4.4 Requalification des espaces publics : rapporteurs MM. Cramer et Bornicchia

Le groupe est motivé et la présence des riverains de la place des Grottes fait qu'il y a déjà des idées précises. De la discussion ressort l'importance de ne pas rester sectoriel en ouvrant sur les autres îlots du quartier. Projets discutés : chantier populaire sur la place des Grottes et fermeture de rue, appropriation de l'espace public par les habitants, le participatif étant l'essence de la démarche. Le groupe a mis en avant l'importance de la participation à la mise en place d'un projet mais aussi à la mise en oeuvre réelle, dans l'exécution avec le but d'éviter des frustrations (cf. expérience fermeture de rue).

Il est important d'intégrer les personnes plus âgées et les commerçants aux discussions pour les amener à des compromis sur les projets. A ce titre, M. Gauthey et Mme Nydegger pourront jouer un rôle important de lien avec les commerçants du quartier.

Il faut tenir compte des limites légales et chercher à éviter des conflits.

François Bornicchia établira un état des lieux des projets de réaménagement en cours dans le quartier et de leur avancement.

Prochaine réunion aura lieu le 13 mai à 19h UAC Grottes

4.5 Sécurisation des déplacements :

Il est envisagé une première réunion d'information , en commun avec le groupe espaces publics , compte tenu que les deux problématiques sont intimement liées : Constat d'une forte coupure du quartier par les voies de circulation entre l'îlot 13 et les Grottes. Il n'y a pas de mélange entre les enfants des deux écoles.

Prochaine réunion aura lieu le 13 mai à 19h UAC Grottes

5. Discussion du périmètre des thèmes des groupes

Les groupes sont actuellement dans la phase de définition des thèmes et d'auto organisation. La Comcoord pourra aider à cadrer les thèmes, notamment en matière de sécurité et de salubrité, quand les intentions auront été mieux définies..

6. Objectifs de la Commission pour ses deux prochaines séances de juin

- Présentation d'expériences de démarches similaires dans d'autres villes (Mme Rouiller chargé de projet au Dpt Cohésion sociale).
- Définition des thèmes et champs d'action des groupes pour la dernière séance de juin
- Invite pour qu'un groupe propose rapidement un petit projet qui pourrait se réaliser très rapidement, (cet été et pour un coût modeste) sous forme d'une action « symbolique » afin de marquer la mise en marche du processus.

7. Proposition d'implantation des panneaux d'affichage

2 panneaux sont mis à disposition par la Ville

Le coordinateur propose 1 sur la place des Grottes et 1 dans le parc des Croupettes.

Les membres de la Comcoord se déplacent sur site pour préciser les implantations

Les Pilotes de la communication proposeront le contenu pour les panneaux.

Idée d'annoncer l'implantation des panneaux par le biais d'un crieur public.
L'UAC met à disposition le fichier d'adresse constitué pour la communication.

8. Divers

La roulotte de l'association « Marges » est à vendre. Elle pourrait permettre la réalisation de projets.

Prochaine séance mardi 9 juin à 18h chez Fleurs de Marie

Ordre du jour provisoire :

- Validation de l'ordre du jour
- Validation du PV de la séance précédente
- Rapport des pilotes des groupes de travail
- Méthode des groupes de travail : comment produire des éléments de diagnostic, faire émerger des besoins communs et construire des principes avant d'émettre des solutions détaillées
- Premiers principes du plan de communication
- Divers

La séance est levée à 21h15.